

11^e DELIBERATION DE LA SEANCE DU 26 MARS 2026 à 20 HEURES 30

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Date de convocation :
le 21 mars 2026

L'an deux mille vingt-six
et le jeudi vingt-six mars à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : Laurent NADAL, Antoine PLUTINO, Joeëlle GAS, Norbert LAVASTRE, Pascale FANTON, Pierre MATHIEU, Eric FRENE, Patrick TOLETTI, Valérie DEULLY, Nicole LE ROUSSEAU, Valérie FRAC, Nathalie DOSE, Franck REBOULET, Maxime LACROIX.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : Muriel CATALA pouvoir à Pierre MATHIEU

Maxime LACROIX est élu à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

Objet : Désignation des délégués locaux CNAS (Comité National de l'Action Sociale)

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que suite aux élections municipales, le CNAS invite la commune à procéder à la désignation des délégués locaux du Comité National d'Actions Sociales au sein de notre collectivité.

Notre commune doit désigner un délégué représentant les élus, parmi les membres du conseil municipal et un délégué représentant les agents devant être issu de la liste des bénéficiaires (tous les agents sauf ceux recrutés via le CDG30).

Par ailleurs, Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de donner du crédit à la désignation des délégués et du correspondant, de rappeler les valeurs fondamentales du CNAS que sont la solidarité, la mutualisation et l'humanisme.

Le CNAS rappelle le profil des délégués,

Pour les élus : militant et disponible, sensible à la gestion des ressources humaines et aux problématiques d'accompagnement social, tourné vers les activités sociales et culturelles et enfin engagé dans la vie locale.

Pour les agents : volontaire et disponible, réceptif aux problématiques d'accompagnement social et intéressé par les questions de personnel (liens avec le service ressources humaines le cas échéant).

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, à l'unanimité,

➤ **Désigne Mme FANTON Pascale déléguée représentante des élus**

➤ **Désigne Mme ALCAZAR Sylvia déléguée représentante des agents**

Envoyé en préfecture le 30/03/2026

Reçu en préfecture le 30/03/2026

Publié le

ID : 030-213000763-20260326-D2026_029-DE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, ans susdits.

Le Maire,
Laurent NADAL

